



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Soins et maintien a domicile

Question écrite n° 16833

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, charge des personnes agees, sur l'inadaptation des structures actuelles du milieu hospitalier accueillant les personnes agees. En effet, compte tenu de l'accroissement regulier du nombre de personnes agees, il est imperatif d'ameliorer leur protection sociale et donc leurs conditions d'hospitalisation. A ce titre, il conviendrait de favoriser le developpement des soins a domicile, beaucoup plus adaptes a leur mode de vie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre a cet egard, d'autant plus que les couts de cette politique a domicile s'averent moins eleves.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance du role joue par les services de soins infirmiers a domicile dans le dispositif global du maintien a domicile des personnes agees, le ministre delegue aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale charge des

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16833

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 août 1989, page 3612